



Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY**

Séance du 5 juin 2025

Délibération n° DEL_2025_14

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq du mois de juin, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 23 mai 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique,

Absent(s) : MAX Pablo, LESCURE Céline qui a donné pouvoir à ROUMANIOL Jacques, PRADAL Stéphanie,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : PROGRAMME AMENDES DE POLICE 2025

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier afférent à l'appel à projets du programme d'amendes de police 2025.

Monsieur le Maire suggère le dépôt d'une demande de dotation au titre de la du programme d'amendes de police 2025 pour la voie communale « chemin de lazigue » afin de maintenir au mieux l'état des routes et faciliter la circulation de nos administrés, en effectuant un reprofilage de la voie communale « chemin de lazigue » de Vezels Roussy VC n°5r via un travail de pelle et de compacteur. Ces travaux permettront également de mieux desservir les maisons et de récupérer également les eaux pluviales.

DECISION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de Mr le Maire.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différents devis Établis et compte-tenu de l'importance de ces travaux, et à l'unanimité des membres présents décide :

- d'adopter le programme des travaux de voirie communale, pour la mise en sécurité par le reprofilage

de la voie communale "chemin de la lazigue" et de déposer auprès du Conseil Départemental une demande de dotation au titre du programme d'amendes de police 2025.

Le financement pourrait être le suivant :

Dépense globale : 6 582 € HT

- dotation amendes de police : 1 645.50 € (soit 25%)

- Autofinancement : 4 936.50 € HT (soit 75 %)

Ces travaux seraient effectués courant 2nd semestre 2025

Le financement nécessaire est prévu au budget primitif 2025

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire le : 05/06/2025

Reçu en préfecture le : 06/06/2025

Publié ou notifié le : 06/06/2025

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

ID : 015-211502570-20250605-DEL_2025_14-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie le, 05/06/2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance
Jacques ROUMANIOL